

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**

**Siège : Rue des 4 éléments - Pompey**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**Séance du 21 novembre 2019**

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **21 novembre 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **15 novembre 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

<b>Présents</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. GRANDBASTIEN – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. HUET – M. KOCH – MME GUENSER
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<b>Absents représentés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES GARCIA à M. FLAMAND
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME PLAYE MME SCHREIBER à M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN MME FOUET à M. BERNARDO (Liverdun) MME ROTA à M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART à MME BEGORRE MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à M. HUET
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER à M. TROGRIC (Pompey)
<b>Excusés</b>	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN – MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

**N°09 – DA du 21/11/2019**

**Rapporteur : M. BERGEROT**

**Projet d'acquisition d'une solution de covoiturage dédiée aux déplacements domicile travail des salariés du Bassin de Pompey  
Demande de subvention au titre du FEADER**

L'Union Européenne s'engage à participer au développement de la mobilité dont l'enjeu essentiel est d'améliorer la qualité de vie des habitants des territoires ruraux, renforcer l'attractivité économique et résidentielle, faciliter l'accessibilité aux services et aux zones d'emplois, et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Des solutions alternatives aux déplacements individuels en voiture émergent sur les territoires concernés par le Programme de Développement Rural Lorraine (PDR) (transports à la demande, co-voiturage, transports collectifs, transports adaptés à certains publics, ...).

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) concrétise cet engagement par le soutien des projets inscrits dans une logique de services tournée

vers la population et vise à faciliter l'utilisation des transports durables afin de répondre à un besoin grandissant de mobilité alternative, qu'elle soit locale (le bassin de vie) ou inter-régionale.

Par ailleurs, l'organisation de pratiques de mobilité semi-collectives (covoiturage, auto-partage,...) permet de renforcer le lien social entre les populations et de leur faire prendre conscience de la nécessité d'un développement durable des déplacements.

Ainsi, au titre du dispositif de lancement d'appel à projets du PDR Lorraine, la mesure 7.4 B intitulée " Développer des services de transport pour une mobilité durable", soutient les projets innovants visant à améliorer la mobilité des populations rurales pour les déplacements domicile-travail, soit les systèmes de covoiturage et d'auto-partage ainsi que les projets innovants d'aide à la mobilité.

Dans ce cadre, la mise en œuvre d'une solution de covoiturage dédiée aux déplacements domicile-travail constitue un projet subventionnable.

Le Bassin de Pompey, inscrit dans une démarche de réactualisation de son Plan de Déplacement Inter Etablissements (PDIE), souhaite, aux titres d'employeur et d'Autorité Organisatrice de la Mobilité, promouvoir le développement et l'utilisation du covoiturage comme solution de mobilité durable. Cette alternative à l'autosolisme répond à une demande et une attente des établissements de son territoire depuis 2017.

De plus et d'après les résultats de l'enquête menée en février 2019 auprès des salariés, le covoiturage figure comme une démarche à développer dans le nouveau plan d'actions relatif au PDIE que le Bassin de Pompey met en œuvre en collaboration avec les établissements de son territoire.

A l'initiative de la Communauté de Communes et dans le cadre de la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale, un groupe de travail inter établissements s'est constitué et engagé afin de faire aboutir cette volonté commune de promouvoir le covoiturage auprès des salariés par le biais d'une solution (application et/ou site internet) permettant d'organiser les déplacements domicile-travail.

Dès la mise en place de ce système, la plateforme de covoiturage permettra de mettre en relation instantanément et de façon sécurisée les salariés via l'utilisation des dernières technologies (GPS, mobile, SMS).

L'ensemble du projet, estimé à environ 60 000 € HT sur 24 mois, pourrait donc faire l'objet d'une subvention européenne, uniquement au titre de l'investissement pour le développement de la plateforme, il est proposé de solliciter son inscription au titre du FEADER.

En conséquence, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Président à solliciter cette subvention et à signer les documents afférents.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission Développement Economique du 15/11/2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une subvention au titre du FEADER en vue de l'acquisition d'une solution de covoiturage dédiée aux déplacements professionnels ou domicile travail.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document afférent.

**VOTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

----

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---

Pour copie conforme,

Le Président



**Laurent TROGR LIC**